



La crise rohingya

FICHE-INFO ECHO

Faits et chiffres

Aide humanitaire de l'UE* :

Myanmar

2010-2017 :
Près de € 81 millions

Bangladesh

2007-2017 :
Plus de € 86 millions

Thaïlande et Indonésie :

Depuis 2013 :
Plus de € 1,1 million

Financement total

Plus de
€ 167,6 millions

**Ces chiffres ne concernent
que l'aide humanitaire de la
Commission européenne et
ne tiennent pas compte des
contributions des États
membres de l'UE.*

Pour de plus amples
informations, veuillez
contacter le bureau régional
d'ECHO à Bangkok
Tél. : (+66 2) 305 2600

Pierre Prakash, agent
régional de l'information –
email :
Pierre.prakash@echofield.eu

Site internet :
<http://ec.europa.eu/echo>



* Toutes les dernières
fiches-info ECHO :
bit.ly/echo-fi



Plus de cinq ans après les violences interethniques qui ont éclaté dans l'État du Rakhine au Myanmar/Birmanie en 2012, de nombreuses personnes sont toujours déplacées, une grande majorité d'entre elles étant rohingyas. © UE/ECHO/Pierre Prakash

En bref

- La crise des Rohingyas est une crise des droits de l'Homme aux conséquences humanitaires graves. Au Myanmar/Birmanie, les Rohingyas disposent d'un accès très limité aux services de base et d'opportunités de subsistance viables, en raison des restrictions de circulation qui leur sont imposées et du déni de leur citoyenneté. Cette situation a fait d'eux le peuple apatride le plus vaste au monde.
- La crise a une **réelle dimension régionale**, avec des quantités record de Rohingyas fuyant vers les pays voisins. Après les violents incidents survenus dans le nord du Rakhine en août 2017, plus de 700 000 Rohingyas ont fui, passant la frontière avec le Bangladesh. L'année précédente, 87 000 personnes avaient déjà fui suite aux incidents violents survenus en octobre 2016.
- Depuis 2010, l'Union européenne (UE) a alloué près de € 81 millions de fonds humanitaires aux populations vulnérables de l'État du Rakhine au Myanmar, y compris dans les zones les plus isolées du nord. En 2018, l'UE finance des projets humanitaires pour un montant de € 4 millions en faveur des Rohingyas et de leurs communautés d'accueil, afin de couvrir leurs besoins les plus urgents, notamment en matière de protection, d'hébergement, de santé, d'eau, d'assainissement, d'alimentation et de soutien psychosocial.
- L'UE a également consacré des fonds significatifs à l'organisation d'une aide vitale pour les réfugiés rohingyas non-enregistrés dans le district de Cox Bazar au **Bangladesh**, par l'intermédiaire d'ONG internationales et de l'ONU. **Depuis 2007, plus de € 86 millions**, dont € 36 millions en 2018, ont été investis dans des soins de santé de base, un accès à l'eau, un assainissement, un hébergement, une aide nutritionnelle, des mesures de protection, un soutien psychologique et des mesures de réduction des risques de catastrophe.

Situation et besoins humanitaires

L'État du Rakhine, dans l'ouest du Myanmar/Birmanie, est l'hôte historique d'une communauté musulmane, dont la plupart des membres s'auto-déclarent Rohingyas. Depuis des décennies, cette minorité ethnique est victime de discriminations légales et sociales. Bien que ce peuple entretienne des relations économiques historiques avec la communauté bouddhiste du Rakhine, il demeure entre ces deux communautés des tensions de longue date. La loi sur la citoyenneté de 1982 a retiré aux Rohingyas leur statut de citoyen ainsi que leur droit à l'autodétermination. Les Rohingyas doivent aussi se plier à de nombreuses restrictions au quotidien : ils n'ont pas le droit de voyager sans autorisation préalable et ne sont pas autorisés à travailler en dehors de leurs villages, ils ne peuvent pas se marier sans autorisation et, en raison des restrictions de circulation qui leur sont imposées, ils ne disposent pas d'un accès suffisant aux opportunités de subsistance, aux soins médicaux et à l'éducation.

En 2012, les violences généralisées dans le centre du Rakhine ont entraîné le déplacement de 140 000 personnes, des Rohingyas pour la plupart. Tandis que les autorités ont enclenché un processus de retour limité, plus de 120 000 personnes demeurent encore déplacées, plus de cinq ans après les faits, vivant dans des camps sordides et surpeuplés, et ne disposant que d'un accès limité aux soins de santé, à l'éducation et aux opportunités de subsistance. Les tensions et la méfiance entre les communautés rohingyas et du Rakhine perdurent.

Certaines populations du Rakhine ont, à tort, l'impression que l'aide humanitaire, pourtant strictement allouée selon les besoins, est répartie de façon inégale et profite uniquement aux Rohingyas. En mars 2014, ces ressentiments se sont traduits en des attaques organisées contre des bureaux, résidences et entrepôts de la communauté internationale, résultant en plusieurs millions d'euros de pertes. En 2015, les interventions menées en réponse aux conséquences des inondations et du cyclone, soutenant les populations affectées de chaque communauté, ont réussi à démentir quelque peu cette perception. Mais cette dernière persiste néanmoins, en raison, en partie, des opportunités limitées de développement qui existent dans l'État du Rakhine. L'accès aux camps de PDI autour de Sittwe demeure extrêmement réglementé, ce qui empêche l'organisation de livraisons d'aide adaptées et opportunes. Et l'accès a encore été drastiquement restreint après la crise d'août 2017.

Le 25 août 2017, une attaque mortelle perpétrée par des insurgés rohingyas contre de multiples postes de police dans le nord du Rakhine a enclenché une nouvelle spirale de violences ciblant les Rohingyas et, depuis lors, plus de 700 000 civils ont fui vers le Bangladesh. La reprise des combats a abruptement interrompu les opérations humanitaires dans le Rakhine. Seuls le mouvement de la Croix-Rouge – à savoir le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la Croix-Rouge birmane (MRC) et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) – et, dans une certaine mesure, le Programme alimentaire mondial (PAM) et Action contre la faim (ACF) sont actuellement encore en mesure de fournir une aide alimentaire. Les autres services vitaux, notamment les activités de nutrition, santé, protection et psychosociales, sont généralement suspendus. Les derniers affrontements en date sont survenus moins d'un an après la dernière insurrection du 9 octobre 2016 contre trois postes-frontières, qui avait entraîné une série de violents incidents et opérations militaires qui s'étaient traduits en des déplacements massifs de Rohingyas (87 000 personnes) cherchant refuge au Bangladesh.

Les violences d'août 2017 dans l'État birman du Rakhine ont engendré un nouvel afflux massif de réfugiés rohingyas au **Bangladesh**, qui pèse lourdement sur les capacités des organisations humanitaires actives sur place – capacités déjà étirées lors du précédent afflux de réfugiés en octobre 2016. Ces nouvelles arrivées en masse ont gonflé les rangs de la population rohingya vivant dans le camp de Cox Bazar. On y compte actuellement plus d'un million de Rohingyas, contre environ 300 000 avant ces événements. Les toutes premières arrivées de Rohingyas au Bangladesh remontent à 1978, avec un pic noté en 1991-1992. Alors qu'un peu plus de 33 600 personnes vivant dans les deux camps officiels de Kutupalong et Nayapara ont pu obtenir le statut de réfugié par le passé, le reste de la population rohingya se trouvant au Bangladesh n'est pas reconnue comme tel par le gouvernement bangladais. Qualifiées officiellement de 'ressortissants sans-papiers du Myanmar', ces personnes ne disposent d'aucun statut légal au Bangladesh. Le refus, de la part des autorités, d'enregistrer les Rohingyas à la naissance et de leur fournir certificat de mariage et autres documents attestant de leur état civil, complique l'évaluation de l'étendue réelle des besoins



humanitaires de ces populations, qui vivent, pour beaucoup, dans des conditions difficiles, avec un régime alimentaire insuffisant et pas assez diversifié, ou un accès restreint aux services de santé. Sans aucun statut légal, ces personnes ne peuvent pas non plus suivre une éducation ou saisir des opportunités d'emploi officielles, et demeurent vulnérables face aux risques d'exploitation et autres risques sécuritaires.

Réponse humanitaire de l'Union européenne

Le service d'aide humanitaire de la Commission européenne finance depuis 1994 des programmes de secours humanitaires dans **l'État du Rakhine au Myanmar/Birmanie** et dans **le district de Cox Bazar au Bangladesh**. L'UE a ouvert un bureau à Dhaka (Bangladesh) en 2002 et un autre à Yangon (Myanmar/Birmanie) en 2005 pour faciliter la livraison de l'aide humanitaire de l'UE.

Depuis 2010, l'Union européenne a consacré près de € 81 millions d'aide humanitaire aux populations les plus vulnérables dans l'État du Rakhine, y compris ses zones septentrionales les plus isolées.

En 2018, l'UE a financé des projets à travers tout l'État du Rakhine au **Myanmar**, visant à répondre à certains des besoins les plus urgents, notamment en matière de protection d'hébergement, d'accès à l'eau, d'assainissement, d'alimentaire et de soutien psychosocial, des communautés affectées et déplacées par les épisodes de violence, ainsi que de leurs communautés d'accueil.

Aux côtés de ses partenaires humanitaires, l'UE continue d'organiser des services de base. Afin de livrer cette aide vitale, la sécurité des travailleurs humanitaires et un accès sans entrave aux populations bénéficiaires doivent être garantis.



Dans l'État du Rakhine au Myanmar/Birmanie, la Commission européenne propose des services de base dans les camps de déplacés, créés au lendemain des violences interethniques de 2012, comme par exemple un accès à l'eau potable et des installations sanitaires. (© UE/ECHO/Pierre Prakash)

L'UE alloue aussi des fonds significatifs à l'organisation d'une aide vitale par les ONG internationales et l'ONU, au profit des réfugiés rohingyas non-enregistrés du district de Cox Bazar au **Bangladesh**.



Au Bangladesh, des soins de santé de base et une aide nutritionnelle sont organisés tant pour les réfugiés non-enregistrés que pour les communautés qui les accueillent. (© UE/ECHO/Pierre Prakash)

En 2018, le service d'aide humanitaire de l'UE a jusqu'ici investi € 36 millions dans l'organisation de services de santé de base, d'accès à l'eau, d'assainissement, d'hébergement, de nutrition, de protection, de soutien psychologique et de réduction des risques de catastrophe pour la mousson.

Les récents fonds alloués portent les fonds consacrés depuis 2007 aux réfugiés rohingyas au Bangladesh à un total de plus de € 86 millions.

Outre cette aide vitale, le service d'aide humanitaire de l'UE continue également de plaider en faveur d'une meilleure communication avec les populations déplacées et d'un système d'aide qui soit davantage axé sur la protection.

En réponse à l'afflux massif de Rohingyas qui a suivi les dernières violences, le mécanisme européen de protection civile a également été activé en octobre 2017, pour contribuer à une meilleure coordination de l'aide afin de permettre une présence humanitaire plus importante sur place, et pour soutenir les services humanitaires proposés aux réfugiés rohingyas.

